

Communiqué de presse

---

# Loi COVID-19 : un outil indispensable pour affronter la pandémie

18 novembre 2021

**La loi COVID-19 est un outil indispensable pour faire face à la pandémie et à ses conséquences. Il serait irresponsable de la rejeter alors que la situation épidémiologique se précarise en Europe et en Suisse. Les gouvernements cantonaux réitèrent leur soutien aux mesures décidées en mars par le Parlement et appellent à déposer un OUI dans l'urne le 28 novembre.**

Il y a un an, la Suisse subissait de plein fouet une très forte vague d'infections au coronavirus. La situation actuelle, sans être semblable, reste fragile. Dans de telles conditions, il serait téméraire de jeter par-dessus bord les précieux instruments que fournit la loi COVID-19. En cas de NON le 28 novembre, ceux-ci seront caducs à compter de mars 2022. Mais nul ne peut prédire qu'ils seront devenus inutiles au printemps.

Les modifications apportées à la loi, et sur lesquelles les citoyennes et les citoyens voteront, élargissent les mesures de soutien aux secteurs frappés par la crise. Elles offrent notamment des garanties financières aux clubs sportifs professionnels et aux milieux culturels pour poursuivre leurs activités. Entraver une distribution efficace des fonds disponibles ferait peser une menace existentielle sur de nombreuses entreprises.

La loi COVID-19 permet à la Confédération de promouvoir les tests et d'aider les cantons pour le traçage des contacts. Elle constitue aussi la base légale du certificat COVID, outil actuellement le plus performant pour gérer la crise et éviter des fermetures très dommageables d'établissements. La sécurité qu'il garantit aux acteurs économiques en matière de planification est très appréciée.

Avec la loi COVID-19, Confédération et cantons agissent de concert. Les Chambres fédérales, les gouvernements cantonaux et les faïtières des partenaires sociaux sont associés aux différentes démarches. Alors que l'évolution de la pandémie est inquiétante, il reste nécessaire de tirer à la même corde. L'importance de la loi pour surmonter la crise a une nouvelle fois été soulignée jeudi lors d'échanges entre le conseiller fédéral Alain Berset et les directrices et directeurs cantonaux de la santé.

## Contact / questions :

- Christian Rathgeb, conseiller d'État, président CdC (081 257 32 13, [christian.rathgeb@dfg.gr.ch](mailto:christian.rathgeb@dfg.gr.ch))
- Jacques Gerber, ministre, vice-président CdC (032 420 52 02, [jacques.gerber@jura.ch](mailto:jacques.gerber@jura.ch))